GUIDE POUR LE CHOIX DE COURS DES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE 2024-2025

A QUI S'ADRESSE CE DOCUMENT?

Ce document s'adresse aux étudiants admissibles au programme d'échanges internationaux qui souhaitent réaliser un échange de 1 à 2 trimestres à Polytechnique Montréal, durant l'année universitaire **2024-2025**. Ce document ne s'adresse pas aux étudiants intéressés par le programme International Thematic Cluster en ingénierie ainsi qu'aux étudiants intéressés au programme de double diplôme (intégration à la Maîtrise), qui doivent se référer au document *Procédures pour le programme de double diplôme - intégration à la Maîtrise*.

SYSTÈME D'ÉDUCATION QUÉBÉCOIS

Au Québec, la formation d'ingénieur totalise 17 années d'études, incluant les études primaires, secondaires, collégiales et universitaires. À titre d'exemple vous trouverez ci-dessous un comparatif entre le système québécois et le système français :

QUÉBEC	
Études primaires	6 années
Études secondaires	5 années
Études préuniversitaires collégiales	2 années
Baccalauréat en ingénierie (formation d'ingénieur)	4 années
TOTAL	**17 années**

FRANCE	
Études primaires	5 années
Études secondaires (Collège)	4 années
Études secondaires (Lycée)	3 années
Classes Prépa. / Écoles d'ingénieur	5 années
TOTAL	**17 années**

Il existe à Polytechnique Montréal 2 niveaux d'études :

- Le Baccalauréat en Ingénierie (1er cycle universitaire, formation d'ingénieur), qui donne accès au titre d'ingénieur et à la pratique de l'ingénierie au Canada.
- Les Études Supérieures (2e et 3e cycles universitaires) qui sont accessibles uniquement après avoir complété un Baccalauréat. Les DESS (1 année), Maîtrise (2 années) et Doctorat (3 à 4 années après le baccalauréat ou la Maîtrise) sont des programmes d'études supérieures.

COURS ACCESSIBLES

Comme étudiant admis à Polytechnique Montréal dans le cadre du Programme d'échanges internationaux, vous avez accès à la majorité des cours offerts dans chacun des programmes du Baccalauréat. Il existe cependant des exceptions pour certaines catégories de cours ou pour des cours spécifiques dont la capacité d'accueil est limitée ou qui sont exclusivement réservés aux étudiants réguliers inscrits dans un programme diplômant. Vous trouverez l'ensemble de ces exceptions dans ce document.

Les cours du Baccalauréat sont identifiables par le logo **BA** dans le descriptif du cours sur le site internet et les sigles de ces cours respectent une codification à 3 lettres et 4 chiffres, où le premier chiffre est compris entre 1 et 5 (ex. : MEC**1**410, ELE**2**611, IND**3**702, etc.)

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer qu'il dispose d'une préparation suffisante pour suivre les cours inscrits à son horaire, car Polytechnique Montréal n'exigera pas que l'étudiant en échange respecte les règles de cours préalable ou de cours corequis imposées par certain cours du programme.

COURS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les étudiants en échange peuvent avoir accès aux cours des études supérieures à la condition d'avoir atteint un niveau de préparation en ingénierie jugé suffisant par le Registrariat de Polytechnique Montréal.

Ainsi, les étudiants qui ont terminé, avant leur arrivée à Polytechnique Montréal, l'équivalent du cycle de Licence ou Bachelor (niveau L3) dans le système européen LMD des accords de Bologne, ont accès aux cours de la série « 8000 » des études supérieures**. De plus, les étudiants qui en sont à leur dernière année de formation pour l'obtention de leur diplôme d'ingénieur sont autorisés à suivre, par trimestre, un seul cours de 3 crédits de la série « 6000 » des études supérieures (maximum de 6 crédits par année).**

Les cours des études supérieures sont identifiables par le logo **ES** dans le descriptif du cours sur le site internet. Les cours de la série « 6000 » sont des cours dont le premier chiffre du sigle est un 6 (ex. : ELE**6**506). et les cours de la série « 8000 » sont des cours dont le premier chiffre du sigle est un 8 (ex. : IND**8**211).

PROJETS ET STAGES

Aucun cours projet ou séminaire au Baccalauréat et aux études supérieures n'est accessible aux étudiants en échange (quelques exceptions existent, consultez le tableau des cours non accessibles). Les cours projets n'ont pas de sigle de cours distinctif, mais incluent toujours le mot « projet » dans leur titre et sont clairement identifiés comme tel dans le descriptif détaillé du cours disponible sur le site Internet de Polytechnique Montréal.

Aucun stage en entreprise au Baccalauréat et aux études supérieures n'est accessible aux étudiants en échange. Les stages en entreprise n'ont pas de sigle de cours distinctif, mais incluent toujours les mots « stage obligatoire » ou « stage en milieu de travail » dans leur titre.

Les étudiants en échange peuvent s'inscrire à un stage en laboratoire à Polytechnique Montréal pour un maximum de 6 crédits par trimestre et à la condition d'être aussi inscrits à un minimum de 6 crédits de cours au même trimestre. Les stages en laboratoire sont identifiés par le sigle SL00x, où « x » représente le nombre de crédits pour ce stage (ex. : SL006 pour un stage de 6 crédits). **Il est de la responsabilité de l'étudiant de trouver un professeur** de Polytechnique Montréal disposé à l'accueillir comme stagiaire dans son équipe de recherche durant le trimestre.

COURS DE LANGUE

Les étudiants en échange ont la possibilité de s'inscrire à un seul cours de langue de 3 crédits par trimestre. Ce cours de langue pourra être suivi dans une autre université du Québec.

Il existe une procédure particulière, impliquant un test de classement et une inscription supplémentaire, pour vous permettre de suivre un cours de langue dans une autre université que Polytechnique. Il est donc important de vous informer de cette procédure bien avant le début des cours du trimestre.

COURS HORS POLYTECHNIQUE

Mis à part les cours de langue, aucun cours offert par une autre université que Polytechnique Montréal n'est accessible aux étudiants en échange ; même si ces cours font partie d'un programme de Polytechnique Montréal.

COURS NON ACCESSIBLES PAR DÉPARTEMENT

En plus des catégories de cours précisées précédemment, les cours listés dans le tableau ci-dessous sont des cours spécifiquement NON-accessibles aux étudiants en échange.

Département	Sigles des cours NON-accessible
Génie aérospatial Seuls cours autorisés	AER4000, AER4200, AER8725, AER8721, AER8500, AER8505
Génie biomédical	GBM1100,GBM2100,GBM2214, GBM3000, GBM3105/I/A, GBM3610, GBM6101, GBM6102, GBM6105, GBM6106, GBM6112, GBM6113, GBM6116, GBM6118, GBM6125, GBM6126, GBM6145A, GBM6904, GBM8970
Génie chimique	GCH1140, GCH2550, GCH3000/I/A, GCH3100C, GCH8272
Génie civil	CIV1000, CIV1205, CIV1910, CIV2205,1 CIV2920, CIV3100, CIV3000A, CIV3000I, CIV3930, CIV8970, ING8971
Génie électrique	ELE1001, ELE1010, ELE3000, ELE3005, ELE3005A, ELE3005I, ELE6904, ELE8080, ELE8451, ELE8452, ELE8455, ELE8456, ELE8457, ELE8458, ELE8459, ELE8460, ELE8461, ELE8220
Génie géologique	GLQ1700, GLQ3000, GLQ3000A, GLQ3000I, GLQ3105, GLQ8780, GLQ8785
Génie industriel	IND1901, IND2902, IND3000, IND3000A, IND3000A, IND3903, IND8974 (PRISME)
Génie informatique	INF1040, INF1900, INF2205, INF3005, INF3005A, INF3005I, INF3995, INF8970, INF8980, INF8985
Génie logiciel	LOG2990, LOG3005, LOG3005A, LOG3005I, LOG3900, LOG8415[1], LOG8970, LOG8975, LOG8980, LOG8985
Génie mécanique	GBM6145A, MEC1110, MEC2105, MEC2115, MEC2405, MEC2435 , MEC3000, MEC3001A, MEC3000I, MEC3200, MEC3305, MEC3430, MEC3455, MEC3520, MEC3900, MEC8276, MEC8310B, MEC8370, MEC8371, MEC8508A, MEC8910A,
Génie des mines	MIN1994, MIN1996, MIN2994, MIN3994, MIN3995, MIN3995A, MIN3995I, MIN8986
Génie physique	PHS3000/I/A , PHS8310E[2]
Année préparatoire	CHE0501, INF0101, INF0102, MTH0101, MTH0102, MTH0103, MTH0104, PHS0101, PHS0102, SSH0315 SSH0330
Autres	SSH3501,SSH3503

Certificat	Tous les cours du Certificat sont **NON-accessibles**. Les cours du Certificat sont identifiables par le logo CE dans le descriptif du cours sur le site Internet et les sigles de cours respectent une codification à **2 lettres et 3 chiffres** (ex. : CP130, CR150, M-252, etc.).
Cours non-accessibles aux étudiants certificat en ingénierie (2 trimestres) et au programme court (1 trimestre). Ces cours vous seront accessibles vers la mi-août si la capacité maximale n'est pas atteinte.	CIV2710E, CIV8750E, CIV8740E, CIV8760E, CIV8710E, CIV8330E, CIV8320E, DDI8001E, DDI8003E, ELE6427E, ELE8455E, ELE8452E, ELE8541E, GBM6700E, GBM8810E, GBM6330E, GCH8102E, GCH8106E, GML6112E, IND8111E, IND8137AE, IND8217E, IND8841E, IND6240E, IND6215E, INF8900E, PHS8205E, PHS8310E, PHS8604E, LOG6406E, LOG8371E, LOG8430E, LOG8415E, MIN1101E, MTR6020E,

CHARGE DE TRAVAIL ET CRÉDITS

Pour être à temps plein, un étudiant doit prendre un minimum de 12 crédits par trimestre (automne comme hiver) avec un maximum de 18 crédits. La moyenne suggérée est de 15 crédits par trimestre, ce qui correspond environ à 30 crédits ECTS.

PROGRAMME COURT ET CERTIFICAT EN INGÉNIERIE

Les étudiants en échange provenant d'une école d'ingénieur de France sont admis à Polytechnique Montréal dans un programme de certificat en ingénierie (échange de 2 trimestres) ou un programme court en ingénierie (échange de 1 trimestre). Ces étudiants doivent respecter les règles de choix de cours énoncées dans ce document et s'ils choisissent en plus de respecter la structure du programme, ils ont la possibilité d'obtenir un certificat (échange de 2 trimestres) ou une attestation (échange de 1 trimestre) de fin d'études en ingénierie de Polytechnique Montréal. Veuillez vous référer à la page 4 pour plus de détails sur ce programme.

CONSÉQUENCES DU NON-RESPECT DES RÈGLES ENTOURANT LE CHOIX DE COURS

Le système de choix de cours par Internet de Polytechnique Montréal donne beaucoup de liberté à l'étudiant en échange pour modifier son horaire mais **il est de la responsabilité de l'étudiant de respecter les règles énoncées dans ce document**, car le registrariat de Polytechnique Montréal procédera à une **vérification systématique des horaires** et pourrait, sans préavis, désinscrire d'un cours l'étudiant qui ne respecterait pas les règles.

ÉTAPES POUR LE CHOIX DE COURS

L'horaire des cours de Polytechnique Montréal sera disponible seulement quelques semaines avant le début des cours. Vous trouverez ci-dessous un résumé des étapes à suivre pour préparer votre choix de cours et obtenir votre horaire pour votre premier trimestre d'inscription :

- Présentez la liste des cours que vous souhaitez suivre avec votre demande d'admission, **avant le 1er avril** (ou le 1er octobre pour une admission à l'hiver).
- Suite à l'étude du dossier, le registrariat vous confirmera le choix de cours accepté ou vous avisera de toutes erreurs nécessitant une correction de votre part.
- **Avant le 31 mai** (ou le 31 octobre pour une admission à l'hiver), le registrariat pourra modifier votre choix de cours pour vous permettre de corriger les erreurs identifiées (courriel : admission.echanges@polymtl.ca).
- Quelques semaines avant le début des cours, la période d'inscription commence et les horaires officiels sont disponibles.
- Dans votre dossier étudiant en ligne, après avoir confirmé votre inscription, vous aurez accès à la modification de votre horaire qui a été généré automatiquement à partir de votre choix de cours (celui reçu avant le 31 mai ou le 31 octobre pour l'hiver).
- Vous aurez la possibilité de modifier votre choix de cours dans votre dossier étudiant en ligne jusqu`à la **fin de la 2e semaine de cours**, dans la limite des places disponibles.
- De la 3e semaine de cours jusqu'à la **fin de la 9e semaine de cours**, vous aurez la possibilité d'abandonner des cours ; ils resteront inscrits à votre choix de cours et apparaitront toujours sur votre bulletin final, mais ne seront pas évalués et les crédits associés ne seront pas comptabilisés dans le calcul de la moyenne.
- Les cours de langue hors établissement (dans une autre université que Polytechnique) ainsi que les stages en laboratoire n'apparaitront pas immédiatement dans votre dossier étudiant en ligne, car ils nécessitent des étapes d'inscription supplémentaires.
- Pour connaitre toutes les autres dates importantes, veuillez-vous référer au calendrier universitaire.

Certificat en ingénierie - Programme court en ingénierie

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION :
Le programme court en ingénierie et le certificat ne s'adressent qu'aux étudiants en échange provenant d'un établissement de France. Seuls les étudiants inscrits dans un programme menant à un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieur et ayant réussi au moins une année d'études y sont admissibles.

OBJECTIFS

- Offrir une structure d'encadrement à l'étudiant inscrit dans un programme d'échange
- Reconnaître les études d'ingénierie faites à Polytechnique Montréal, et en ce sens aider le diplômé à faire valoir sa formation auprès des employeurs.

DESTINATAIRES
Le programme court en ingénierie et le certificat en ingénierie visent à valoriser les études faites au Québec par la délivrance d'un certificat ou d'une attestation.

Les candidats doivent poursuivre des études dans une discipline offerte à Polytechnique Montréal ou dans une spécialité proche. Il n'est pas possible de s'inscrire à des cours hors établissement autres qu'aux cours de langue de l'Université de Montréal, même si ces cours sont dans un programme de Polytechnique Montréal.

Le certificat (30 crédits) s'adresse aux candidats faisant un séjour d'études d'au moins une année à Polytechnique Montréal.

Le programme court (15 crédits) s'adresse aux candidats faisant un séjour d'études d'au moins un trimestre. Polytechnique Montréal décerne une attestation de fin d'études à l'étudiant qui a complété les 15 crédits du programme court.

Notes particulières:

1. dans le cadre de l'un ou l'autre de ces programmes, aucune équivalence ou exemption ne peut être accordée.
2. le certificat ne peut être utilisé pour obtenir un baccalauréat en sciences par cumul de certificats.
3. certains cours de Polytechnique Montréal peuvent ne pas être accessibles aux étudiants de ce certificat.
4. les règlements qui s'appliquent pour le certificat et le programme court sont ceux du certificat (voir la section particulière des règlements de cet annuaire).
5. l'étudiant inscrit dans le certificat ne peut transférer dans le programme court que si son séjour à Polytechnique est écourté.
6. l'étudiant inscrit dans le programme court ne peut transférer dans le certificat que si son séjour à Polytechnique est prolongé.

Structure du programme

Le programme est essentiellement personnalisé, mais les cours choisis doivent être validés par l'établissement d'attache de l'étudiant en échange et acceptés par le Registrariat.
Les règles relatives à la diplomation sont les suivantes[1] :

	Certificat crédits	**Programme court** crédits
Cours non techniques		
Cours de langue[2]	0 à 6	0 à 3
Cours siglés MTH ou SSH (cours d'anglais exclus)	0 à 6	0 à 3
Cours de nature technique à Polytechnique		
Cours réguliers du baccalauréat en génie incluant tous les cours de la série 8000	18 à 30	9 à 15
(dont stage en laboratoire SLxxx exclusivement)	(0 à 6)	(0 à 3)
Total	30	15

Précisions:

Note 1 : l'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours dont le premier chiffre est 0 dans le sigle (MTH0xxx, SSH0xxx, PHS0xxx, etc.).

Note 2 : si l'étudiant inscrit dans le certificat réussit au moins 18 crédits techniques dans une spécialisation donnée, son relevé de notes portera la mention de la spécialité (les 18 crédits dont il est question sont ceux dont le sigle débute exclusivement par les lettres CIV, ELE, GCH, GLQ, IND, INF, LOG, MEC, MIN ou PHS).

Note 3 : est considéré comme cours technique tout cours dont le sigle débute par un des ensembles de trois lettres de la note 2 ci-dessus, et les cours débutant par AE, SL et TS.

Note 4 : les seuls stages en laboratoire acceptés sont ceux du baccalauréat, de sigle SLxxx.

Note 5 : accessibles uniquement à l'étudiant qui est à sa dernière année de formation.

[1] Avec une tolérance de 1 crédit dans les blocs mentionnés
[2] Cours offert par l'Université de Montréal, auquel l'étudiant s'inscrit par voie électronique. Un test de classement est en général requis. Ou cours SSH3351 et SSH3352 de Polytechnique Montréal.
57